

COMMUNIQUÉ

Société Générale Maroc dévoile sa nouvelle gouvernance

À la suite de l'opération de cession conclue entre le Groupe Société Générale et le Groupe Saham, le Conseil de Surveillance de Société Générale Maroc s'est réuni le 3 décembre pour procéder au renouvellement de ses instances de gouvernance et de gestion. Après avoir salué et remercié Monsieur Jean-Luc Parer pour son mandat réussi en tant que Président du Conseil de Surveillance, le Conseil de Surveillance a nommé Monsieur Moulay Hafid Elalamy Président du Conseil de Surveillance.

La composition du nouveau Conseil de Surveillance est la suivante :

- **Moulay Hafid Elalamy**, président
- **Moulay M'Hamed Elalamy**, vice-président
- **Layla M'Zali**, membre
- **Driss Benhima**, membre indépendant
- **Ghita Lahlou**, membre
- **Jean-Luc Parer**, membre indépendant
- **Mehdi Ghissassi**, membre indépendant
- **Caroline Zanaret-Giros**, membre indépendant
- **Amine Lahrichi**, membre
- **Abdelhalim Fadil**, membre
- **Fadwa Ben Saad**, membre

Par ailleurs, le nouveau Conseil de Surveillance confirme et renouvelle les mandats des membres du Directoire.

Sur proposition du Président Moulay Hafid Elalamy, le Conseil de Surveillance a nommé Jérôme Brun en tant que Directeur Général Adjoint et nouveau Membre du Directoire en charge de la supervision et du pilotage des Risques et de la Finance.

La composition du Directoire est la suivante :

- **Ahmed El Yacoubi**, Président du Directoire.
- **Asmae Hajjami**, Directrice Générale et membre du Directoire en charge des Technologies, des Ressources et de la supervision des filiales du groupe
- **François Marchal**, Directeur Général et membre du Directoire en charge du Corporate et de la Banque d'Investissement
- **Mehdi Benbachir**, Directeur Général et membre du Directoire en charge de l'Exploitation
- **Jérôme Brun**, Directeur Général Adjoint et membre du Directoire en charge de la supervision et du pilotage des Risques et de la Finance.

À l'issue de la réalisation de l'opération de cession et conformément à la réglementation boursière applicable, Saham Finances, Société Générale Marocaine de Banques et Investima – agissant de concert au sens de la loi n°26-03 relatives aux offres publiques sur le marché boursier – déposeront une offre publique d'achat obligatoire visant les actions Eqdom.

Déclaration de M. Moulay Hafid Elalamy, Président du Conseil de Surveillance :



“

« Saham se réjouit d'intégrer Société Générale au Groupe et lui apportera tout son support. Le Conseil de Surveillance confirme le Directoire dans ses fonctions et l'appuiera pour renforcer les fondamentaux de la banque et améliorer en continu la qualité de service à ses clients.»

Déclaration de M. Ahmed El Yacoubi, Président du Directoire :



“

« Au nom de l'ensemble du Directoire et des collaborateurs, je tiens à remercier le Conseil de Surveillance pour la confiance renouvelée envers notre équipe de management. Nous sommes pleinement engagés à accompagner cette nouvelle étape de développement de la banque, avec pour priorité l'accompagnement de nos clients et la contribution au dynamisme économique du pays. »